



## Journée Nationale des Aidants 06 octobre 2011

### Au cœur d'un séjour de répit aidants-aidés à Bussang (Vosges)

Dossier de presse  
Octobre 2011



## Des aidants en séjour de répit à Bussang en Alsace

Un séjour de vacances en faveur des aidants et de leurs proches malades se déroule à Bussang, en plein cœur des Vosges, du 3 au 7 octobre 2011. Cette solution de répit innovante, unique dans la région, est le fruit d'un partenariat entre l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace et le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale AGIRC ARRCO Alsace.

Durant cinq jours, dix couples d'aidants-aidés, originaires du canton de Truchtersheim, dans le Bas-Rhin, vivent une expérience originale de répit dans le village de vacances d'Azuréva à Bussang. Le séjour s'inscrit dans le cadre de Seniors en Vacances, le programme d'action sociale déployé par l'ANCV. Les aidants accompagnent des personnes qui souffrent de la maladie d'Alzheimer ou apparentée (troubles de la mémoire et personnes désorientées) ou sont en situation de handicap physique lié à l'âge. Elles bénéficient encore d'une autonomie partielle pour les actes de la vie quotidienne. Cette formule de vacances inédite est construite autour du répit des aidants en alternant des temps de loisirs (excursion, relaxation, balnéothérapie, soirées animées) et de formation (la gestion des situations d'urgence, l'information sur les atteintes et les troubles, l'acceptation de la maladie...). Pour répondre aux spécificités et aux besoins de chacun, les groupes aidants et aidés sont parfois divisés. Le séjour est encadré et animé par trois professionnels de l'association Int'Act, spécialisée dans l'accompagnement des personnes âgées. Un travailleur social de la MSA Alsace assure également l'accompagnement durant tout le séjour.

### Une démarche partenariale

Ce séjour de vacances original traduit l'engagement de l'ANCV et de ses deux partenaires en faveur des aidants. Il s'inscrit dans une démarche de cofinancement pour trouver des solutions nouvelles et innovantes autour de la question du répit des aidants. Il aura fallu pas moins de dix huit mois à ces trois institutions pour identifier et convaincre les personnes âgées, monter ce séjour pas comme les autres et boucler le financement. L'ANCV est le principal organisme financeur du séjour et apporte une aide à hauteur de 38%, aux côtés de la MSA Alsace (25%) et du Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale AGIRC ARRCO Alsace (25%).

Pour les personnes âgées non-imposables, le prix du séjour de Bussang (5 jours/4 nuits) revient ainsi à 50 € par personne. Pour les autres, le prix est de 200 €. Ce partenariat va également permettre d'organiser un autre séjour Seniors en Vacances pour les retraités étant rarement partis en vacances, du 21 au 28 octobre, à Sainte-Maxime.

### Trois partenaires au service d'une action sociale solidaire en direction des personnes âgées

- **L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) :** Depuis 2007, l'Agence déploie le programme « Seniors en Vacances » dans le cadre de son action sociale. L'objectif est la lutte contre l'isolement des personnes âgées les plus fragiles en leur proposant des séjours et une aide au départ en vacances pour les plus démunis. L'Agence développe également des séjours de répit aidants-aidés pour soutenir les aidants familiaux et leurs proches malades.
- **Mutualité Sociale Agricole d'Alsace (MSA Alsace) :** La MSA contribue au développement d'actions de "Soutien aux Aidants Familiaux", notamment par le biais de soirées-débats, de formations ou encore d'expérimentation de séjours de détente.
- **Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale AGIRC ARRCO Alsace :** Le développement de la prévention pour accompagner le « bien vieillir » et lutter contre la perte d'autonomie est l'un des principaux enjeux de l'Action sociale des deux caisses de retraite complémentaire.

### Deux prestataires engagés en faveur du répit des aidants :

- **Int-Act**, une association partenaire du programme Seniors en Vacances et rompu à l'accompagnement des personnes âgées, animée par des professionnels de la motricité, du handicap et du vieillissement
- **Azuréva Villages & Résidences de Vacances :** c'est un acteur privilégié du tourisme associatif, partenaire du programme Seniors en Vacances.

**Contact presse : Joëlle MUZEAU** - Tél.: 01 34 29 53 53 - [jmuzeau@ancv.fr](mailto:jmuzeau@ancv.fr)

**Elyse Perusseu** - Tél : 01 45 49 32 93 - Portable : 06.10.10.56.38 - [elyse.perusseu@meanings.fr](mailto:elyse.perusseu@meanings.fr)

(Bureau de presse de l'ANCV)

## Seniors en Vacances : Au service du bien-vieillir



La France compte 16 millions de personnes âgées de plus de 60 ans. Pour beaucoup d'entre elles, la retraite est synonyme de difficulté, d'isolement et de précarité. Depuis 2007, l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) développe le programme « Seniors en Vacances » dans le cadre de son action sociale. En 2011, près de 35 000 personnes âgées ont bénéficié du programme, dont 77% avec une aide financière de l'ANCV.

Les objectifs premiers du programme sont de lutter contre l'isolement des personnes âgées et de favoriser le lien social. La perception de « mieux-être » à l'issue des vacances joue un rôle fondamental dans le processus de vieillissement, il reflète le souhait des personnes âgées de se maintenir dans un projet de vie et de socialiser les plus isolés d'entre eux.

Les études récentes menées par l'ANCV auprès de 1 500 retraités inscrits à titre individuel mais retrouvant un groupe sur place, démontrent l'impact des vacances sur ce public :

- 79 % d'entre eux ont noué des contacts pendant le séjour *Seniors en Vacances*,
- 46 % ont gardé des contacts avec les participants,
- 68 % se sentent en meilleure forme physique

### Des séjours tout compris

*Seniors en Vacances* propose des séjours « tout compris », sélectionnés par l'ANCV, incluant l'hébergement, la restauration, les animations et les excursions, hors transport. Les séjours se déroulent en groupe toute l'année, hors juillet et août. Le coût du séjour est de **360 € pour 8 jours** et de **300€ pour 5 jours**, hors frais de transport, quelque soit la destination. C'est un tarif unique sur l'ensemble des séjours *Seniors en Vacances*.

Depuis 2009, l'ANCV développe également des séjours à thème dans le cadre de son programme *Seniors en Vacances*. Les séjours "bien-vieillir" et "de répit" sont des séjours de vacances durant lesquels une grande partie du temps est dédiée à la formation autour des thèmes du bien-vieillir et du répit. Ils sont animés par des organismes de formation partenaires (Int'act, Adal, Arborème, le Céna), rompus dans l'accompagnement des personnes âgées.

#### ➤ Qui peut bénéficier du programme *Seniors en Vacances* ?

Principalement, les personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, résidentes en France mais aussi les personnes en situation de handicap dès 55 ans.

Par qui peut-on être accompagné ?

- ✓ le conjoint du bénéficiaire,
- ✓ les petits-enfants qui ont moins de 18 ans,
- ✓ les aidants familiaux ou professionnels (accompagnant une personne, en perte d'autonomie ou en situation de handicap)

Le bénéficiaire peut partir avec un ami, mais celui-ci ne pourra pas bénéficier de l'aide octroyée par l'ANCV.

#### ➤ Quelles sont les aides de l'ANCV et qui peut en bénéficier ?

L'ANCV prend en charge 50% du coût du séjour des personnes non imposables ou bien redevables, avant déduction fiscale, d'un montant d'impôt sur le revenu inférieur ou égal à 61 euros. Les aidants familiaux sont également éligibles à l'aide financière de l'ANCV, quelque soit leur niveau de ressources. Le programme offre également la possibilité aux grands-parents de partir avec leurs petits-enfants dans les mêmes conditions.

**Grâce à l'aide de l'ANCV, le séjour revient pour ces personnes à 180 € pour 8 jours et à 150€ pour 5 jours.**

#### ➤ Où peut-on partir ?

Aujourd'hui, grâce aux professionnels du tourisme que l'ANCV a sélectionnés sur la base d'un cahier des charges précis, *Seniors en vacances* propose 150 destinations partout en France, à la mer, à la campagne ou à la montagne. Des vacances qui allient plaisir, convivialité, bien-être et découvertes, en village de vacances, en résidence ou en hôtel.

➤ Quelles sont les activités proposées ?

Des activités et des excursions adaptées pour tous les goûts : animations (spectacles folkloriques, magie, chansons françaises, jeux de société...), activités sportives (marche à pied, piscine, pétanque..), visites de marchés, de châteaux, de musées, balades sur les ports, mini-croisière...

➤ Comment s'inscrire au programme Seniors en Vacances ?

- à titre individuel en appelant le 32 40 (numéro Azur), dites « *Seniors en Vacances* ». L'ANCV inscrit la personne éligible au programme, ce qui lui permet ensuite d'effectuer directement sa réservation sur le lieu de séjour de son choix. Le bénéficiaire retourne un bulletin d'inscription avec les pièces justificatives, dont l'avis d'imposition.

- Via un porteur de projet, partenaire du programme (Centre communal d'action sociale, services personnes âgées de la mairie, club de retraités, EHPAD...). La liste des 800 partenaires est consultable sur <http://seniorsenvacances.ancv.com/Porteurs-de-projet/Les-porteurs-de-projets>

**L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) :**

**30 ans au service de l'accès aux vacances pour tous**

Fondée en mars 1982, l'ANCV a pour mission de favoriser l'accès aux vacances pour tous. Son modèle économique repose sur le développement du Chèque-Vacances pour les salariés de toutes les entreprises. L'établissement public consacre l'intégralité des excédents de gestion du Chèque-Vacances au financement d'une action sociale de grande ampleur autour des vacances.

Grâce à ce modèle économique social et solidaire, l'ANCV déploie des aides au départ en vacances en direction de publics fragilisés (familles notamment monoparentales, jeunes des quartiers, personnes en situation de handicap et personnes âgées) et contribue au financement du patrimoine du tourisme social (villages de vacances) par des aides à l'investissement et des apports en capital.

Seniors en Vacances s'inscrit dans cette dynamique de l'action sociale autour des vacances, il est l'un des programmes phare de l'Agence, destiné aux personnes âgées. **75 000 seniors ont pu vivre l'expérience « Seniors en Vacances », développé par l'ANCV depuis 2007.**

Toutes les informations sur ***Seniors en Vacances***

<http://seniorsenvacances.ancv.com/>

**Pour les groupes** : via les porteurs de projet

**Pour les particuliers** : en utilisant le numéro magique Azur :



**Contact presse :**

Joëlle MUZEAU - Tél.: 01 34 29 53 53 - Portable : 06.70.93.71.80 - [imuzeau@ancv.fr](mailto:imuzeau@ancv.fr)

Elyse Perusseau - Tél : 01 45 49 32 93 - Portable : 06.10.10.56.38 - [elyse.perusseau@meanings.fr](mailto:elyse.perusseau@meanings.fr)

(Bureau de presse de l'ANCV)



santé  
famille  
retraite  
services

## Mutualité Sociale Agricole d'Alsace (MSA Alsace)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Alsace, membre du comité départemental d'aide aux aidants, piloté par le Conseil Général du Bas Rhin conduit régulièrement des actions de prévention de l'épuisement des personnes prenant en charge un parent âgé dépendant. Sous la forme de cycles de formation intitulé « aides aux aidants », cette activité se déroule dans les territoires ruraux. Cette démarche est justifiée notamment

du fait de l'accompagnement individuel exercé par les travailleurs sociaux MSA dans le cadre des expertises APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) auprès des ressortissants agricoles. Cette mission nous est déléguée par le département. En mars 2009, notre conseil d'administration adhère à l'offre contractuelle proposée par la Caisse Centrale de MSA au travers du programme « Soutien aux aidants familiaux dans leur territoire de vie ». L'opportunité de s'investir davantage auprès des aidants familiaux est saisie en leur proposant des réponses nouvelles et innovantes, en particulier autour de la question du répit, besoin largement exprimé par ces personnes. Le diagnostic réalisé a permis d'amorcer les aspects de sensibilisation et de mobilisation auprès des aidants familiaux et de dégager des priorités et des pistes d'actions dont l'organisation de 2 séjours de répit en faveur de personnes disposant de revenus modestes: l'un pour les personnes retraitées étant rarement parties en vacances, l'autre en faveur des aidants accompagnés de leurs aidés.

Un rapprochement s'est engagé auprès des partenaires suivants: l'ANCV et les caisses de retraite complémentaires: l'AGIRC et ARRCO. Cette collaboration a permis de mettre en oeuvre le montage de ce projet, unique dans la région, à notre connaissance.

### Présentation du séjour aidants – aidés de Bussang

#### OBJECTIFS

Organiser un séjour de vacances pour:

- offrir un moment de répit aux aidants familiaux avec prise en charge de l'aidé par des professionnels sur le lieu du séjour,
- contribuer au soutien des aidants familiaux en leur proposant durant le séjour, des activités destinées à leur apporter du soulagement et à améliorer la prise en charge quotidienne des aidés.

Un groupe prévisionnel de 20 à 22 personnes : 10 ou 11 couples aidant/ aidé titulaire de l'APA (de préférence GIR\* 3 ou 4, bénéficiant encore d'une autonomie partielle pour les actes de la vie quotidienne)

nombre réel de participants: **20 personnes**

\* **GIR: groupe iso ressources**

#### METHODE

l'information et la sensibilisation des personnes concernées par ce séjour a été réalisée de la façon suivante :

- envoi d'un courrier personnalisé à l'attention des personnes âgées relevant de la MSA et titulaires de l'APA
- courrier d'invitation à une soirée « théâtre forum » à destination de l'ensemble des personnes âgées du territoire tous régimes confondus. Une présentation et une invitation à participer à ce séjour a été réalisée lors de cette soirée
- articles de presse dans les journaux professionnels agricoles (Est Agricole et Viticole, Paysan du Haut Rhin).

Les inscriptions ont été recueillies spontanément, sans aucune relance, ce qui nous conforte dans l'adéquation de cette action aux besoins des personnes .

Une rencontre des participants avec les organisateurs du séjour en juin 2011a permis de donner toutes les informations complémentaires et pratiques relatives à l'organisation du séjour; Cette rencontre a permis d'amorcer la cohésion du groupe en favorisant l'échange et la convivialité.

#### DEROULEMENT

- Séjour d'une durée de 5 jours et 4 nuits se déroulera à Bussang (Vosges) du 3 au 7 octobre 2011 dans un village de vacances agréé par l'ANCV,
- Transport en autocar adapté aux personnes à mobilité réduite,
- Accompagnement d'un travailleur social de la MSA Alsace durant tout le séjour,
- Animation par une équipe de professionnels proposant des activités variées, parfois communes entre aidants et aidés (ateliers corporels, excursions...) parfois en groupes séparés (balnéothérapie, atelier « prendre soin de soi »...) mais toujours adaptées aux besoins de tous.

#### Contact :

Agapé Habermacher – [habermacher.agape@alsace.msa.fr](mailto:habermacher.agape@alsace.msa.fr) et Françoise Schilling – [schilling.francoise@alsace.msa.fr](mailto:schilling.francoise@alsace.msa.fr)



## Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale AGIRC ARRCO Alsace

*Nos missions : Prévenir, Accompagner, Soutenir*

L'Agirc et l'Arrco sont les régimes de retraite complémentaire obligatoires des salariés du secteur privé. Au delà du service de la retraite, les fédérations Agirc-Arrco développent, avec les Institutions de retraite complémentaire, une politique d'action sociale mutualisée en faveur des retraités. C'est dans ce contexte que les Comités Régionaux d'Action Sociale Agirc-Arrco ont été mis en place.

Le Comité Régional de Coordination d'Action Sociale Alsace se compose de 13 groupes de protection sociale (1), soit une population de 333 013 retraités.

Les actions qu'il réalise s'appuient sur les orientations prioritaires fixées par les fédérations Agirc-Arrco :

- développer la prévention,
- préserver l'autonomie à domicile des personnes âgées et handicapées,
- accompagner la perte d'autonomie.

### 4 axes d'intervention majeurs :

- les actions de prévention
- l'aide aux aidants
- la constitution d'une Base de Données Sociales
- l'étude des demandes de financement des EHPAD et le suivi de ces derniers.

### UN NOMBRE D' ACTIONS VARIEES

Depuis plusieurs années, des actions de prévention ont été menées sous différentes formes : conférences, groupes de parole, forums, ateliers...

Les thèmes abordés sont variés :

- le soutien des aidants familiaux
- le bien-vieillir
- la mémoire et la maladie d'Alzheimer
- le diabète
- les médicaments
- la prévention routière....

**Actions expérimentales innovantes telles que : séjours de répit pour les aidants, formation des bénévoles en Ehpad, ateliers d'écriture en Ehpad, ...**

### NOTRE APPROCHE :

Le but du Comité est de favoriser la mise en oeuvre d'actions de proximité, d'information et de prévention au bénéfice du plus grand nombre de ressortissants Agirc-Arrco.

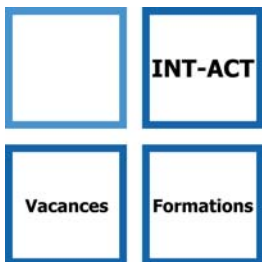
Une approche qui vise à :

- repérer les besoins des personnes pour décliner en actions innovantes les orientations prioritaires,
- mutualiser les compétences locales (institutionnelles, associatives...) par un travail avec le réseau de partenaires.

### Vos contacts pour ce séjour :

Ludivine PELLERIN, AGRICA Babette GIARD, REUNICA  
01.71.21.18.82 03.90.22.82.69

(1) AG2R LA MONDIALE, AGRICA, AUDIENS, D&O, HUMANIS (APRIONIS), HUMANIS (VAUBAN HUMANIS), IRCEM, IRP AUTO, LOURMEL, MALAKOFF-MEDERIC, MORNAY, NOVALIS-TAITBOUT, REUNICA



## L'association INT-ACT

INT-ACT est une association loi 1901 à but non lucratif. Elle a été créée en 2006 par 3 ingénieurs santé qui sont issus du master sciences de la motricité spécialité *Vieillesse, Handicap, Mouvement et Adaptation (VHMA)* de la faculté de médecine du Kremlin-Bicêtre. Ces ingénieurs disposent de compétences globales sur la préservation de l'autonomie des seniors.

### L'équipe :

- Julien CECILLON : Président d'INT-ACT et formateur, créateur d'INT-ACT, ingénieur santé et responsable de Point d'orgue.
- Nicole DUBOIS : Formatrice, ancienne directrice de maison de retraite (Chaville 78), infirmière de formation et psychomotricienne dans le centre de jour Edith Krebsdorf (75003) de 2000 à 2009.
- Jérémy BILLARD : Formateur, ingénieur santé et coordinateur du service d'aide à domicile Point d'orgue.
- Mickaël Duval : Formateur, ingénieur santé VHMA (promotion 2011), Maître Nageur et Sauveteur Aquatique.

### Actions passées :

Installation de matériel ergonomique et domotique au domicile de personnes dépendantes.  
Organisation et participation à 8 séjours thérapeutiques avec le centre de jour Edith Krebsdorf (2004-2008) ; Mme Nicole DUBOIS est la créatrice de ces séjours thérapeutiques, ils ont reçu le **Prix « coup de cœur » des initiatives de la bientraitance 2010.**

### Actions présentes :

- Organisation et participation aux séjours de formation/vacances avec des personnes dépendantes et leurs proches aidants.
  - o Porteurs de projet en 2009 / 2010 : B2V et Groupe Mornay / Maison des aidants de Nantes
  - o **Porteurs de projet en 2011 : MDA Nantes, Vauban-Humanis/CLIC Lens Liévin, MSA d'Alsace, Point d'Orgue ; soit 4 séjours au total.**
- Formation au sein de groupe d'EHPAD « Association de Monsieur Vincent »
  - o 2009/2010 : 25 journées de formation du personnel à la prise en charge de personnes âgées dépendantes lors de l'ouverture d'une unité dédiée
- Séjour thérapeutique et de répit avec 10 patients du service d'aide à domicile Point d'Orgue.
  - o Septembre 2011 : 8 jours/7 nuits dans le cadre de l'ANCV à Mont-Evray chez les Petits Frères des Pauvres.
- Réponse à l'appel à projet « **Crédit Agricole Assurances aide celles et ceux qui aident !** »

### Partenariats :

- Convention signée avec l'ANCV en 2009 dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », pour proposer les séjours de formation/vacances.
- Partenariat avec le Master VHMA, participation aux petits-déjeuners de l'université DESCARTES et lieu de stage pour les étudiants du master (M1 et M2).
- Participation et animation lors du forum de la rentrée des associations 2011 de la mairie du 3<sup>ème</sup>.
- Travail collaboratif avec Point d'Orgue : [www.Pointdorgue-services.fr](http://www.Pointdorgue-services.fr)

### Informations pratiques :

Siège social : 76 rue Beaubourg 75003 Paris

Téléphone : 01 42 93 67 27 / 06 64 90 61 84 - Mail / Site web : [julien@int-act.fr](mailto:julien@int-act.fr) /

Site web : [www.int-act.fr](http://www.int-act.fr)

SIRET / Organisme de formation : 493 664 452 00015 / 11 75 44666 75



## Le village de vacances de Bussang, groupe Azureva

**Situé au cœur du parc naturel régional des Ballons des Vosges, découvrez cette accueillante station touristique sur la route des vins d'Alsace. Laissez-vous enivrer par les charmes du massif vosgien.**

A peine à 3 km du typique village de Bussang, au lieu-dit du Larcenaire face au célèbre Ballon d'Alsace, le complexe touristique offre un confort optimum : logements neufs, infrastructures de premier ordre. La richesse des activités sur place : marche, VTT, équitation, parapente... vous réserve un merveilleux séjour en famille.

Bussang est une agréable station dont l'environnement invite au calme et à la détente. Vous pourrez randonner à loisir, explorer cette région au patrimoine culturel unique en France et bénéficier de toutes les activités de plein air proposées aux amoureux du tourisme vert.

### **Les sites à découvrir:**

- Route des Vins : Riquewhir, Le Haut Koenigsbourg, visite des caves...
- Colmar et sa vieille ville
- La Source Marie et les bienfaits de l'eau ferrugineuse
- Le joyau de Maurice Pottecher : le célèbre Théâtre du Peuple
- Artisanat local : confiserie, saboterie...
- Les multiples musées des alentours : de la montagne (16 km), des hautes mynes (13 km)...
- Storkensohn : moulin à huile

Azurèva Villages & Résidences de Vacances est partenaire du programme « Seniors en Vacances ». Acteur privilégié du tourisme associatif, Azurèva garantit des séjours mêlant à la fois tranquillité, évasion, confort et sécurité.

Depuis 1979, azurèva Groupe est le spécialiste des vacances « Tout Compris » pour les séjours groupes en Villages Vacances. De l'étude à la concrétisation de votre séjour, azurèva vous accompagne avec la plus grande attention pour votre satisfaction et celle des membres de votre groupe.

Implantés dans des sites remarquables au cœur des plus belles régions de France, en bord de mer, à l'océan, à la montagne et à la campagne, notre concept « **Villages Vacances** » permet d'accéder à 28 Destinations d'exceptions. Tous nos établissements sont intégrés aux plus beaux sites : forêts de pins, villages pittoresques, littoral en passant par des parcs naturels... Nos infrastructures et équipements sont rénovés régulièrement pour vous offrir une qualité de service irréprochable ! Venez passer d'agréables séjours ou courts-séjours pour randonner, se ressourcer, découvrir une région, se préparer pour une saison sportive ou tout simplement se retrouver en groupe !

### **Contact presse :**

François Royer, directeur du villages de vacances de Bussang  
Tél : 03-29-61-51-74 – [f.royer@azureva-vacances.fr](mailto:f.royer@azureva-vacances.fr)